

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
CONSEIL DE QUARTIER DU HAUT

REUNION DU 18 mai 2010

PRESENTS : S. GODARD, présidente du Conseil de quartier, J. POUYES, vice-présidente, C. ALEPEE-DELUGEARD, F. DE FILIPPIS, C. DIDIER, C. FAURE, C. FILLON, J-P MONCHECOURT, D. PLANQUE, H. RODRIGUEZ, B. ROLAND, M. LIAIGRE, P. BORDERIE, J-C LACHASSE.

ABSENTS EXCUSES : P. FONTAINE, W. JOFFRE, L. VINCHON

ABSENTS : J. DE TADDEO, T. ALEXANDRU, B. DUBOIS, E. LOZA, E. ALYACOUBI, Garage de la Chênée,.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : A-M SORET, Directrice générale adjointe

Mme GODARD et Mme POUYES ouvrent la séance et engagent l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<u>Désignation des 3 membres chargés de relire le compte-rendu</u>			Mme FILLON, Mme ALEPEE-DELUGEARD et M. BORDERIE sont chargés de relire le compte-rendu avant diffusion et affichage. Le compte-rendu de la séance précédente est adopté sans modification.
Point n°1 restitution du groupe PLU avec des propositions à soumettre au vote du Conseil Municipal	Mme FILLON, référent du groupe PLU, présente le travail du groupe au moyen d'un PowerPoint. La méthodologie de travail a consisté à : - recenser les atouts et faiblesses de la ville -partager les connaissances sur le POS actuel et l'outil PLU -imaginer ce que pourrait être un développement durable pour Montmorency -lister les objectifs -approfondir certains thèmes Les propositions sont regroupées autour de 5 thèmes : -la qualité paysagère et environnementale -le social	Suite à cette présentation, une discussion s'engage notamment au sujet de l'aménagement de l'entrée de ville nord et l'idée d'un projet d'intérêt général (aménagement paysager, une structure offrant des emplois, maison des associations...), un projet tourné vers la nature, les loisirs et offrant un accès à la forêt. Dans le paragraphe sur l'économie, il est proposé de rajouter un point sur l'accès au haut débit dont le haut de la	Le conseil a pris acte de cette présentation et du travail du groupe PLU.

	<ul style="list-style-type: none"> -l'économique -l'écologie -la politique foncière 	<p>ville est privé et qui handicape les particuliers comme les entreprises.</p> <p>Pour l'environnement, l'absence d'une déchetterie à proximité est regrettée, pour les déchets verts, voire un tri préalable de certains déchets avant d'autres destinations.</p>	
<p>Point n°2 : Groupes culture-animation à propos de la participation du quartier à la fête de la musique</p>	<p>Mme Pouyès expose le projet « Fête de la musique » tel qu'il a été présenté lors d'une réunion intergroupes organisée par la ville. Le principe est une animation dans le parc de l'Hôtel de ville à partir de 20h et des animations dans chaque quartier à partir de 18h avec des artistes amateurs. La Ville met à disposition dans chaque quartier une tente et un branchement électrique. Sur le site internet et par affichage, les artistes amateurs sont invités à se faire connaître auprès d'un membre du conseil de quartier.</p>	<p>Une discussion s'engage sur les différents lieux possibles. Le représentant de l'amicale des peupliers signale que l'association est mobilisée dans le parc pour un stand restauration.</p> <p>M. Borderie précise que l'animation qu'il avait envisagée à la mare aux champeaux avec son association n'aura pas lieu, du fait du mécontentement quant aux décisions prises par la municipalité par rapport à la mare.</p>	<p>Le conseil de quartier propose de retenir 3 lieux mais qui restent à déterminer (résidence la Fontaine, devant la Poste des Champeaux résidence des peupliers, devant la MLC ?)</p>
<p>Point n°3 : réponse aux questions posées par les différents groupes au dernier conseil de quartier</p>	<p>La présidente donne communication d'éléments de réponse de la ville aux questions évoquées lors de la précédente réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> -organiser une 2ème brocante dans le quartier : Ne semble pas opportun -déplacement des commerçants du marché : à étudier avec les commerçants et le concessionnaire du marché -fermeture du Centre nautique en juillet-août : la ville a obtenu que le Syndicat du centre nautique mette une navette gratuite en juillet les mardis et vendredis après-midi pour emmener les nageurs au centre d'Epinaux sur seine. 	<p>M. Rodrigues, président de l'amicale des locataires Florian-la Fontaine considère que cette proposition est insuffisante et notamment regrette que rien ne soit prévu en août comme cela avait été demandé. Plusieurs membres du conseil relève que c'est quand même une proposition positive.</p>	

	<p>-jeux pour les moins de 3 ans dans le parc M. Berteaux : pas assez de place. A étudier lors d'un prochain changement des jeux :</p> <p>-espaces verts cité des musiciens : aménagement prévu à l'automne</p> <p>-demande de créneau par les assistantes maternelles à la bibliothèque : réponse de principe favorable. il faut que les assistantes maternelles se mettent en rapport avec la responsable de la bibliothèque par le biais du relais d'assistantes maternelles.</p> <p>-manque des poubelles à certains abribus : des poubelles vont être mises sur chaque abribus</p> <p>-Confirmation qu'un feu tricolore est prévu à l'angle av de Domont-av des tilleuls. Un plan de l'aménagement de l'av de Domont (entre l'av des tilleuls et l'allée de chantilly) est projeté pour information.</p> <p>-mare aux champeaux : La présidente rappelle qu'une réunion publique a été organisée quelques jours auparavant et que les riverains ont été largement informés et que chacun a pu s'exprimer largement. La décision a été arrêtée.</p>	<p>Le conseil demande de nouveau que des jeux pour les tout-petits soient prévus dans cet aménagement.</p> <p>Pour les petits enfants, au carrefour des rues Claude Debussy et Gabriel Fauré, un aménagement est aussi souhaité. A étudier en partenariat avec les assistantes maternelles.</p> <p>Une assistante maternelle fait part de l'incompréhension des assistantes maternelles de ne plus avoir accès à la ludothèque. Par ailleurs elle regrette que la réunion que le maire a organisée avec les assistantes maternelles soit restée sans suite. Mme Pouyès indique qu'elle va de nouveau transmettre cette remarque à la MLC.</p> <p>Plusieurs membres confirment que cela a été fait mais regrette le choix des poubelles.</p> <p>Un membre du conseil signale que des travaux d'assainissement doivent également être réalisés av de Domont et s'étonne que des travaux de voirie soient prévus.</p> <p>M. Borderie fait part de son désaccord sur le choix de la ville de laisser la mare sans eau jusqu'au printemps prochain, décision qu'il estime sans justification en attendant les conclusions des experts et génératrice d'insécurité.</p>	
--	---	---	--

	-bornes devant les commerces av de la 1 ^{ère} armée française : c'est un aménagement récent du Conseil général nécessaire en raison de la piste cyclable.		
Questions diverses du public	<p>-Des riverains signalent des actes d'incivilité et même une insécurité grandissante dans le quartier du haut.</p> <p>-Problème de sécurité routière route de Saint-Brice</p> <p>-Une habitante de la rue du Fort, voie privée, signale que les riverains de cette voie souhaitent la fermer mais ils attendent depuis plusieurs mois l'accord de la ville.</p> <p>-des coupes d'arbres ont lieu dans la forêt près d'Intermarché : par qui ? pourquoi ?</p> <p>-Un habitant de la résidence des champeaux signale des nuisances dues à la présence de nombreux pigeons qu'une riveraine nourrit.</p> <p>-la forêt est de plus en plus sale, c'est devenu une déchetterie. Pourquoi rien n'est fait ? Qui doit intervenir ?</p>	<p>La présidente rappelle l'action du maire vis à vis de la police nationale pour obtenir sur l'ensemble du territoire, un renforcement des effectifs. Elle propose que le responsable de la Police municipale assiste à la prochaine réunion du conseil de quartier.</p> <p>Des contrôles de vitesse ou radar pédagogique seront prévus.</p> <p>Si la voie est privée les riverains peuvent fermer mais ils veulent avoir accord de la mairie.</p> <p>Il est répondu qu'il s'agit probablement de travaux menés par l'ONF.</p> <p>Le nettoyage du sentier des lisières va être fait.</p>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

La Vice-présidente,
J. POUYES

La Présidente,
S. GODARD